

2023

Rapport

~ ANNUEL ~

DÉVELOPPEMENT

DURABLE



Sommaire



Le mot de l'adjointe du maire	03
Introduction	05
1. Ville décarbonée	06
2. Ville durable	09
3. Ville équilibrée	13
4. Ville gourmande	16
5. Ville sobre	18
6. Ville participative et responsable	20

Pouvons-nous penser 2024 et au-delà, en ignorant 2023 avec son lot toujours croissant de crises sociales et environnementales ?

Les effets du dérèglement climatique touchent de plus en plus fréquemment nos territoires, comme en témoignent les tempêtes successives, les épisodes répétés d'inondations, des variations de température difficilement supportables pour nos concitoyens dans des logements mal orientés et mal isolés.

Il devient donc urgent d'accélérer la transition écologique et mettre au cœur de nos politiques publiques les enjeux environnementaux. Nos territoires doivent s'adapter, intégrer une culture du risque et proposer des solutions, autant que possible préventives. Ce rapport démontre l'engagement de notre collectivité dans ce sens, présentant les actions menées tout au long de l'année en faveur d'un développement durable de notre territoire.

Et elles ont été nombreuses en 2023 : rénovation énergétique des équipements publics et lancement du dispositif Intracting, végétalisation des espaces publics et plantation d'un millier d'arbres, développement de la chaleur renouvelable reconnu par la labélisation Ecoréseau +, lancement d'un budget participatif "Vivre ensemble et solidarité", etc.

La nouvelle organisation de notre administration, plus efficace avec la mutualisation et renforcée sur les compétences de la transition environnementale, notamment avec le recrutement d'un manager des fluides, facilite l'application de choix politiques résolument tournés vers l'avenir, vers la préservation des ressources, au service d'une société plus harmonieuse dans un environnement requalifié.

Notre ambition est claire : poursuivre les nécessaires transitions urbaines et écologiques pour faire de Laval une ville plus équilibrée, plus durable et plus solidaire.

Isabelle EYMON,

Adjointe au Maire
Transition environnementale et écologie urbaine
Politique foncière

Rapport d'activité Développement Durable / Ville de Laval
Directeur de publication : Florian Bercault, Maire de Laval
Isabelle Eymon, adjointe au Maire en charge de la transition environnementale et de l'écologie urbaine / politique foncière
Directrice de la communication
Département Valorisation, Attractivité et Participation : Sophie Grimm
Responsable du service communication : Gaëlle Fenart
Rédaction : Laval agglomération
Maquette et mise en page : Sandwich Communication
Ville de Laval
Hôtel de Ville
Place du 11 Novembre - 53000 Laval
Tél. : 02 43 49 46 28 - www.laval.fr
Courriel : mairie@laval.fr
Edition : Janvier 2024



INTRODUCTION



Le rapport annuel de développement durable est un outil d'orientation préalable aux débats budgétaires en réponse à l'article 255 de la loi du 12 juillet 2010 portant engagement national pour l'environnement, dite Grenelle II.

Il a 3 objectifs principaux. Devenir :

- un outil de transformation des politiques publiques
- un outil d'accompagnement au changement interne et complémentaire à d'autres démarches
- un outil d'évaluation des politiques publiques

Il se développe autour d'un axe prioritaire : la lutte contre le changement climatique et l'adaptation climatique. Nous savons en effet que le changement climatique impacte chacun de nous mais que nos choix individuels et collectifs peuvent en atténuer les effets.

Cet axe prioritaire se décline à travers 5 objectifs stratégiques :

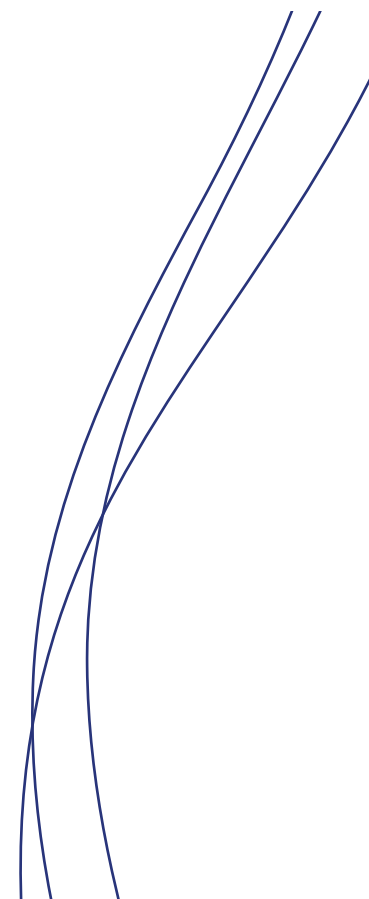
- avancer vers une mobilité décarbonée
- améliorer les performances environnementales des équipements publics
- faire bon usage des outils numériques
- renforcer la place de la nature en ville et favoriser une consommation durable
- impliquer les agents et élus ainsi que les membres de la collectivité

Il est en écho avec les objectifs de développement durable de l'Agenda 2030 adopté par les 193 États membres de l'ONU en septembre 2015.

C'est un agenda pour les populations, pour la planète, pour la prospérité, pour la paix et par les partenariats. Il porte une vision de transformation de notre monde en éradiquant la pauvreté et en assurant sa transition vers un développement durable.

17 objectifs ont été définis et déclinés en cibles, adaptables au territoire.

Ces objectifs couvrent l'intégralité des enjeux de développement notamment le climat, la biodiversité, l'égalité des genres, l'énergie, l'agriculture.



1 VILLE décarbonée

“En route vers une mobilité durable.”

À PRIORITY AUX MOBILITÉS DOUCES

En vue d'offrir aux citoyens un cœur de ville apaisé, la **Place du 11 Novembre**, projet phare du mandat, a été repensée pour s'éloigner de la configuration actuelle : un giratoire géant. Un nouveau plan de circulation a été mis en place le 7 novembre 2022.

À FAVORISER UN PARCOURS PIÉTON DANS TOUTE LA VILLE

La ville de Laval s'attache à privilégier les cheminements piétonniers sécurisés dans ses projets structurants en cours de réalisation. En 2023, la voie provisoire centrale de la place du 11 Novembre a intégré une voie piétonne à côté de la voie réservée aux véhicules.

En 2024, la demande des piétons sera prise en compte et une réflexion sera conduite sur le respect des espaces de circulations dédiés ou partagés, notamment avec les trottinettes.

À EN TROTTINETTES ÉLECTRIQUES

Depuis 2021, grâce à un système de location intelligent, dont la tarification est calculée à la minute, il est possible d'utiliser une trottinette électrique pour se déplacer à Laval.

En 2022, une nouvelle flotte plus performante avec une autonomie améliorée a été mise en place ! Une soixantaine d'emplacements repérables grâce à un marquage au sol signalent les différents sites de remisage des trottinettes, respectés à 95%.

À ce jour les retours des usagers sont très positifs sur la mise en place des trottinettes avec un taux d'utilisation important : **entre 250 et 300 trajets par jour, pour 200 trottinettes déployées en moyenne.**

Le gestionnaire local a pris part à deux animations en cours d'année 2023, confortant les actions spécifiques dispensées en 2022 à l'attention du public cible, la population étudiante lavalloise.

À BICYCLETTE

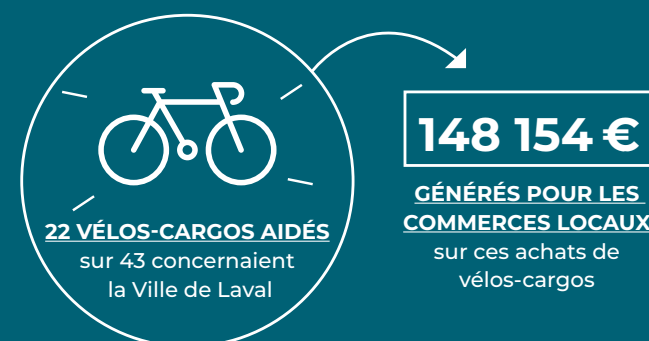
En lien avec Laval Agglomération, des aménagements sur mesure ont été réalisés sur l'année 2022. Au total, 105 000 euros ont été déployés pour permettre :

- de **prolonger les pistes cyclables**
- d'**installer des arceaux pour leur stationnement et des abris vélos**
- de **passer les voies en double sens cyclables pour favoriser la fluidité**

Le service Vela met à disposition une flotte de 300 vélos en location longue durée et prévoit une augmentation progressive à 500 dont 50 vélos cargos.

En 2023, des actions de sensibilisation avec l'association "Place au vélo" se sont déroulées pour expérimenter les vélos cargos (33 locations sur la Ville de Laval entre septembre 2022 et fin 2023) et permettre aux habitants de tester les modèles avant un éventuel passage à l'achat : long trail / biporteur / triporteur (durée de test : 1 semaine).

Les aides à l'achat de 300 euros ont été orientées vers les vélos cargos :



Le nombre de cyclistes réguliers est en constante évolution depuis 2018 (de 73 à 250 aujourd'hui), au même titre que les trottinettistes réguliers qui se multiplient sur la même courbe (de 13 à 60 aujourd'hui).

Un plan vélos a été soumis à la validation des élus en 2023 pour une mise en œuvre à compter de 2024.

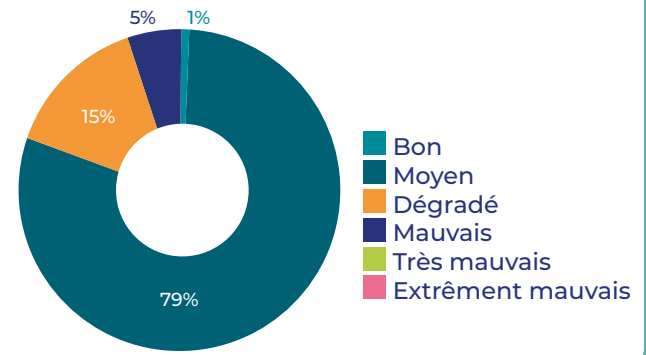
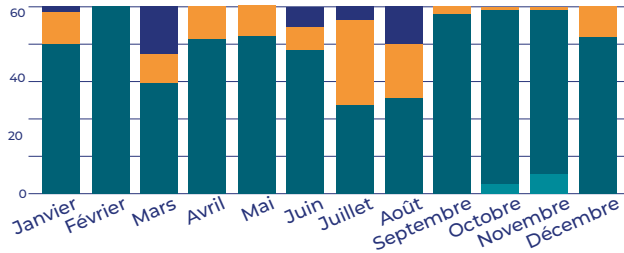


RÉDUCTION DE L'IMPACT DES MOBILITÉS MOTORISÉES

Les extensions des zones de circulation à 30 km/h se sont poursuivies sur l'année 2023 dans les quartiers résidentiels. Elles permettent des déplacements apaisés et sécurisés et réduisent l'impact sonore de la circulation. La collectivité diffuse largement auprès des habitants l'expérimentation de l'agglomération autour de la gratuité des bus le week-end et jours fériés pour inciter à l'utilisation des transports en commun.

Les politiques de mobilité déployées ont un impact direct sur la qualité de l'air. Un point de mesure permanent existe rue Mazagran à Laval.

Distribution mensuelle des indices de qualité de l'air au cours de l'année 2022 dans l'agglomération de Laval



Les 20 journées de qualité de l'air mauvais en 2022 correspondent à un dépassement des valeurs réglementaires pour l'ozone très étroitement lié au trafic routier et aux conditions météorologiques (vent, températures).

Situation de Laval par rapport aux valeurs réglementaires de qualité de l'air en 2022

	PARTICULES PM10		DIOXYDE D'AZOTE NO ₂		OZONE O ₃	
	Court terme	Long terme	Court terme	Long terme	Court terme	Long terme
Mazagran						

- Respecte des valeurs réglementaires
- Dépassement du seuil d'information
- Dépassement d'un objectif de qualité ou d'une valeur cible
- Dépassement du seuil d'alerte
- Dépassement d'une valeur limite
- Non mesuré ou non confirmé

Comparaison des valeurs mesurées sur les stations aux valeurs réglementaires.

INDICATEURS DE SUIVI :

- le nombre d'actions listées par le conseil piéton
- le nombre de subventions vélos électriques attribuées aux Lavallois
- le nombre de locations de vélos à assistance électrique par les Lavallois
- le nombre de bornes électriques sur Laval
- le linéaire de voie publique sujet à la politique de 30KM/h
- le linéaire de pistes et bandes cyclables sur Laval
- les comptages vélos réalisés sur certains axes à Laval

2 VILLE durable

“Améliorer les performances environnementales des équipements publics.”

L'année 2023 a été marquée par le lancement du dispositif Intracting visant à mettre l'accent sur les travaux de performance énergétique générant des économies d'énergie avec un temps de retour de l'ordre de 13 ans. Ces économies seront affectées au remboursement de l'emprunt.

DEUX DISPOSITIFS :

- **éclairage public** : 2024, 100% du patrimoine en éclairage led pour un budget de 1 761 832€ HT. Montant des dépenses évitées estimé à plus de 1 million d'euros.

- **bâtiments** : 2023 & 2024, 700 890€ HT dédiés aux actions de performance énergétique dont l'isolation des murs par l'extérieur pour l'école Jules Verne. Montant des dépenses évitées estimé à plus de 155 000 Euros.

Parallèlement, la Ville de Laval a souhaité accélérer le développement des énergies renouvelables avec la publication d'un appel à manifestation d'intérêt pour la mise à disposition de son patrimoine public/privé aux développeurs souhaitant installer des centrales photovoltaïques en toiture, au sol et sur des ombrières de parking.

GESTION DES ÉQUIPEMENTS PUBLICS

- **Engagement du marché d'élaboration du schéma directeur énergétique bâtiminaire** en fin d'année 2023 permettant de définir une programmation pluriannuelle des actions de performance énergétique sur tous les bâtiments publics : crèches / établissements scolaires / gymnases / administratifs.
- **Rénovation thermique du parc immobilier**

RÉNOVATION DU GROUPE-SCOLAIRE DE LA SENELLE

La rénovation générale du bâti et la construction d'une nouvelle maternelle, dont le démarrage des travaux a débuté en février 2023 permettront de diminuer les coûts de fonctionnement du site : diminution de 60% des consommations sur le bâti élémentaire et installation de 72 modules photovoltaïques sur la toiture de l'école maternelle. Ce projet est également l'occasion de travailler une cour oasis, îlot de fraîcheur.



RÉNOVATION DU GYMNASSE NOÉMIE HAMARD

En novembre 2023 a débuté la rénovation du gymnase Noémie Hamard permettant d'accroître le confort des usagers (acoustique, accessibilité, club house) et de maîtriser les consommations d'énergie avec une diminution de 27% des consommations (optimisation du système de chauffage et eau chaude sanitaire, éclairages leds, renforcement isolation, remplacement des menuiseries extérieures,...).

RÉNOVATION DE L'ÉCLAIRAGE PUBLIC

- En 2023 un marché pour remplacer les luminaires à décharge restant (6500) a été passé, qu'ils soient fonctionnels ou décoratifs. Le remplacement a commencé en octobre.
- La répartition du mode de fonctionnement reporté sur la carte n'est remis en question que le temps du déploiement, sans impact sur la consommation. Suite aux concertations avec les parties prenantes, les modes de fonctionnement seront améliorés.



LUMIÈRES 2023

L'édition 2023 des Lumières de Laval a été maintenue et a permis d'offrir de la couleur et de la magie aux habitants avec la grande roue, la nouvelle projection sur le Château-Neuf, et l'illumination du vieux Laval.

En lien avec le plan sobriété, la Ville a choisi de maintenir l'amplitude horaire de l'an dernier.

À noter que la puissance installée était légèrement augmentée de 6.5% par rapport à 2022 liée à une augmentation du périmètre (Les Fourches).

Consommation des illuminations :

- Fin 2021 : 26 700 watt
- Fin 2022 : 23 500 watt
- Fin 2023 : 25 000 watt

FEUX TRICOLORES

En 2023 les premiers contrôleurs ont été changés :

- Solférino- Magenta
- Solférino Gavre
- Nantes-Haut Rocher
- Nantes-Suhard
- Suhard-Fossés
- Boissel-Grat
- Passage piétons Tisserands

SUIVI DU RÉSEAU DE CHALEUR

En 2023, le mix énergétique du réseau de chaleur a été couvert à 86,8% par l'énergie de récupération, et à 13,2% par le gaz. **78 points de livraison sont raccordés en 2022.**

Le 08 décembre 2023, l'association AMORCE a attribué le label Ecoréseau + à la Ville de Laval. Ce label est attribué aux réseaux répondant aux attentes économiques et sociales, **mais ayant des performances environnementales exemplaires définies comme suit:**

- taux d'EnR&R d'au moins 80% ;
- contenu carbone du réseau en CO2 inférieur à 0,120 kg/kWh

INDICATEURS DE SUIVI :

- le suivi de la consommation d'énergie des équipements publics
- la part des énergies renouvelables des consommations
- le linéaire de voies publiques éclairées au LED



Évolution de la consommation électrique de l'éclairage public

ANNÉE	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023
CONSUMMATION	3 782 456	3 238 626	2 633 945	2 487 151	2 465 810	2 400 000	3 782 456

LANCEMENT DU PLAN PROPRETÉ

Qu'il s'agisse de la qualité de vie dans nos espaces publics ou de préservation de l'environnement, la gestion de la propreté urbaine est un élément fondamental.

En 2023, un plan regroupant l'ensemble des objectifs stratégiques a été décliné pour le service Propreté comme suit :



1• Un patrimoine environnemental et naturel à transmettre :

- Mettre en place les outils de planification propreté
- Mettre en œuvre les outils de gestion du patrimoine propreté



2• Une culture partagée de la nature et de la propreté :

- Partager une culture d'une nature sans déchet
- Engager des actions participatives
- Renouveler les outils en adéquation avec les transitions écologiques



3• Une gestion résiliente du territoire :

- Gérer et organiser la propreté des espaces publics
- Utiliser les indicateurs objectifs de propreté (IOP)
- Accompagner les acteurs du territoire
- Développer des techniques et solutions innovantes



4• Un cadre de vie exemplaire et attractif :

- Intégrer le réseau national pour la propreté urbaine
- Labelliser le territoire pour la propreté urbaine
- Dynamiser la dimension humaine du service propreté

Il comprend ainsi 31 actions planifiées sur les années 2023 à 2026 concernant aussi bien les actions internes au service que ses interactions avec les autres services de la collectivité et les habitants.

INDICATEURS DE SUIVI :



- le suivi de la consommation d'énergie des équipements publics
- la part des énergies renouvelables des consommations
- le linéaire de voies publiques éclairées au LED

VILLE équilibrée



“Renforcer la place de la nature en ville et favoriser une consommation durable.”

L'EAU ET LE VÉGÉTAL À L'HONNEUR

Au cœur de la Ville, le réaménagement de la place du 11 Novembre, lieu de vie central pour les habitants de l'agglomération, symbolise la transition urbaine, commerciale et environnementale. En 2022, les premiers travaux notables ont été amorcés. En 2025, l'eau animera la place avec un bassin ludique et un jardin de pluie pour améliorer la gestion des eaux pluviales.

PLUS DE NATURE EN VILLE

La végétalisation du cœur de Ville doit permettre d'améliorer le bien-être des habitants, de renforcer la désimperméabilisation des sols et de favoriser la biodiversité urbaine par la création de continuités écologiques. L'aménagement de la Place Grimod en est un exemple avec des stationnements enherbés pour une meilleure gestion des eaux de pluie. Il en est de même pour le réaménagement de la cour de l'école Germaine Tillion ou différentes aires de jeux. La poursuite de transformation du quai Paul Boudet a été étudiée avec la réfection des trottoirs, la création de chemin en sable granitique, de parcours végétalisés et l'installation de mobilier issu de matières recyclées. Les travaux sont programmés au 1er trimestre 2024.



Kiosque du Pavement

CRÉATION/OUVERTURE DE NOUVELLES AIRES DE PLEIN AIR PUBLIQUES

De nombreuses aires de plein air publiques ont été par ailleurs inaugurées en 2023 dans le cadre des budgets participatifs de la Ville.

Les informations sont disponibles ici : <https://www.laval.fr/laval-la-ville/participation-citoyenne/budget-participatif-1>

Dans le cadre du budget participatif et la présentation des projets retenus, ce qui fédère et unit le mieux les citoyens quel que soit leur âge, c'est la volonté de plus de nature en ville.

NOUVELLES PLANTATIONS DANS LA VILLE

1000 arbres d'essences variées ont été plantés sur différents sites avec le dispositif régional "Une naissance un arbre", reconduit sur les années à venir.

De nombreuses plantations ont également eu lieu sur les espaces verts ville - fruitiers notamment - afin d'offrir aux riverains des paysages plus gourmands.

2023 confirme également le lancement des travaux d'aménagement dans le quartier de Kellermann avec la volonté de végétaliser l'avenue Kléber, porte d'entrée vers la Plaine d'Aventure, plus grand parc urbain de Laval.

CITOYENS INVESTIS ET SENSIBILISÉS

En avril 2023, Laval a consolidé et simplifié son dispositif de végétalisation avec le dispositif entretenir-végétaliser accessible à tous qui vient compléter le Permis de végétaliser plus technique et réservé à des opérations plus importantes.

Ce nouveau dispositif incite les Lavallois à investir l'espace public pour y faire pousser des plantes et des fleurs simplement, et encourage la participation et l'implication des habitants, commerçants et associations pour plus de nature en Ville. À l'heure actuelle, une douzaine de projets ont été étudiés.

INDICATEURS DE SUIVI :

- La surface des parcs et jardins ouverts au public
- Le nombre total d'arbres sur les espaces publics



4

VILLE gourmande

“Valoriser le bien-manger et les circuits courts dans la restauration collective.”

4 200 repas ont été distribués chaque jour auprès des crèches, cantines scolaires, EHPAD et portage à domicile.

Pour garantir une alimentation durable pour tous, la Ville de Laval s'engage à atteindre les objectifs en réponse à la Loi Egalim (article 24) aux établissements de restauration collective.

Le service de restauration propose un repas végétarien par semaine pour assurer l'équilibre alimentaire et la diversité avec et sans viande.

INDICATEURS DE SUIVI :



Le suivi des indicateurs de la loi Egalim

⚡ DÉPLOIEMENT DES CONTENANTS RÉUTILISABLES DANS LA RESTAURATION COLLECTIVE

Le projet de suppression des contenants en plastique du service restauration collective de la ville de Laval intervient dans le cadre réglementaire des Lois EGALIM et AGECE. La ville de Laval a souhaité réduire l'impact environnemental du service restauration collective tout en y intégrant la politique agro-alimentaire de l'agglomération (Projet Alimentaire Territorial, développement des circuits courts).

Une chargée de projet a été recrutée en janvier 2023 afin d'étudier les modalités de remplacement des barquettes plastiques par des contenants réemployables à toutes les étapes du processus de production et de distribution des repas (fabrication, conditionnement, refroidissement, transport, distribution des repas, lavage et récupération...) et de conduire le déploiement de ceux-ci (suivi, évaluation, ajustement...).

Une phase d'expérimentation a débuté en juin 2023, avec pour but de réinterroger l'organisation des offices et des restaurants scolaires, leurs équipements et l'ergonomie de travail. Il s'agissait d'un point important de la mise en œuvre des nouveaux conditionnements réemployables car ils sont plus lourds que les barquettes actuellement utilisées.

Cette phase a continué avec le déploiement des contenants réutilisables dans l'école Germaine Tillion à l'automne 2023. 3 autres écoles seront concernées en 2024.



5 VILLE sobre

“Faire bon usage des outils numériques.”

La Ville de Laval ne peut pas ignorer l'évolution des pratiques dans l'utilisation du numérique et fait le choix d'une politique cohérente de dématérialisation.

» DÉMATÉRIALISATION DES DEMANDES DE PERMIS DE CONSTRUIRE ET DE PERMIS D'AMÉNAGER

Suppression des formulaires papiers et réduction des déplacements des usagers

» DÉMATÉRIALISATION DE L’AFFICHAGE LÉGALE ET RÉGLEMENTAIRE AVEC L’INSTALLATION D’UNE BORNE TACTILE AU CENTRE ADMINISTRATIF MUNICIPAL

Suppression des impressions des arrêtés et des délibérations du Conseil municipal

» DÉMATÉRIALISATION DE LA RÉSERVATION DU PLACEMENT DES ENFANTS EN CRÈCHES

Objectif d'offrir un meilleur service aux usagers et de réduire les déplacements

» DÉMATÉRIALISATION ET AMÉLIORATION DES OUTILS DE L'ADMINISTRATION

Mise en place du parapheur et de la signature électronique pour les documents de marchés publics. Dématérialisation des frais de déplacements des agents. Augmentation du nombre de télétravailleurs (Meilleure qualité de vie, amélioration de l'empreinte carbone, rationalisation des espaces de travail...)

» MISE EN PLACE D'UNE POLITIQUE DU NUMÉRIQUE RESPONSABLE

- Achat de téléphones fixes et mobiles reconditionnés
- Allongement de la durée de renouvellement des matériels informatiques
- Mise en veille systématique des photocopieurs, impression recto-verso par défaut
- Mise en place de critères sur la consommation énergétiques pour l'achat des serveurs et baies de disques

» CONSEIL MUNICIPAL EN VISIO

L'accès au Conseil Municipal peut se faire via la chaîne YouTube « Laval LaVille » en direct ou en retransmission pour les personnes qui ne sont pas disponibles à la date et l'heure fixés.

En chiffre – les 8 conseils municipaux en 2023 :

- 5 066 vues au total 633 en moyenne
- 1 348 heures de visionnage au cumul 173 en moyenne

6

VILLE

participative
et
responsable

“Premièrement : impliquer les citoyens et renforcer leur pouvoir d'agir.”

POURSUITE DE LA DYNAMIQUE PARTICIPATIVE ET DE LA MISE EN ŒUVRE DES PROJETS RETENUS AU BUDGET PARTICIPATIF#1 ET BUDGET PARTICIPATIF JEUNES

Grâce au dispositif Budget participatif lancé en 2021, plusieurs projets en lien avec le "cadre de vie" ont été proposés par les habitants et leur mise en œuvre s'est réalisée en 2022/2023 :

- Valorisation d'espaces verts
- Action de recyclage (dont l'installation des cendriers sondage)
- Aménagement urbain et paysager des espaces publics
- Création d'espaces de convivialité et de loisirs
- Création d'espaces nourriciers et paysagers

Il est à noter que la notion de la transition urbaine est intégrée dans toutes les démarches de projet initiées par les habitants.

Ces derniers, dans leur pluralité (secteur géographique, niveau socio-culturel, âge...) est sensible à l'amélioration de leur cadre de vie et à la préservation de leur environnement: plus de végétal, choix des matériaux dans les équipements.... de l'environnement dans leurs réflexions.

BUDGET PARTICIPATIF SPÉCIAL JEUNES #1

En 2022, s'est déroulée la 1^{ère} édition du Budget Participatif Jeunes (12 / 25 ans) avec une vingtaine de projets dont 7 retenus et qui seront réalisés courant 2023-24.

Pour exemples : végétalisation de la cour d'une maison de quartier (Avesnières), création d'espaces de convivialité et de loisirs dans les quartiers, valorisation du patrimoine arboré de la Ville avec la création de parcours sportifs...

Dans le même état d'esprit que pour le Budget Participatif "générique" (adultes), les jeunes intègrent d'office la question de l'environnement dans leurs réflexions.

BUDGET PARTICIPATIF#2 : UNE NOUVELLE THÉMATIQUE

Pour l'année 2023/2024, c'est le thème « Vivre ensemble et solidarité » qui a été retenu.

Le principe reste le même. Les propositions portées collectivement ou individuellement, doivent pouvoir profiter à tous les Lavallois, être réalisables en deux ans et ne pas avoir d'impact significatif sur les finances de la Ville en termes de fonctionnement ou d'entretien.

Lancement de l'appel à projets : du 1^{er} au 30 novembre 2023 : une quarantaine de projets reçus et la thématique du développement durable reste prégnante: frigo solidaire, aménagement à partir de matériaux recyclés, création et valorisation d'espaces "verts", les déplacements doux....

EN QUELQUES CHIFFRES :

- Budget Participatif : 400 000 €
- Budget Participatif jeune : 200 000 €
- Budget Participatif Jeunes : 7 projets lauréats
- Des dynamiques participatives qui ont mobilisé sur les 2 premières éditions plus de 200 de citoyens actifs (porteurs, suivi et valorisation des projets)
- Budget Participatif#2: une quarantaine de projets reçus entre le 1^{er} et 30 novembre 2023





CONSEIL DES JEUNES (15 À 20 ANS)

Cette année encore, la 3ème promotion fait preuve d'une belle motivation et parmi leurs aspirations : la solidarité, l'environnement et le vivre-ensemble.... Des thèmes qui les touchent et qui font consensus au sein du Conseil.

Ces 24 jeunes (50% de filles et 50% de garçons), de différents profils sont engagés pour une année et sont les premiers ambassadeurs des jeunesses. Ils ont à cœur de sensibiliser leurs pairs sur la question de l'environnement et de l'écologie (exemple : organisation d'une brigade verte ou d'un clean-up...)

Cette année, ils vont s'associer à la Direction Nature en Ville et au service propreté urbaine afin de réfléchir à l'implantation et au choix de poubelles urbaines à tri et à des actions de sensibilisation auprès du grand public...

CONSEIL DES SAGES

Au même titre que le Conseil des Jeunes ou les dispositifs de participation citoyenne comme les budgets participatifs, le Conseil des Sages est au service de la démocratie locale. Il vise à associer les Lavalloises et Lavallois aux choix en matière de politiques publiques. Le Conseil des Sages n'a pas vocation à représenter les seuls seniors/retraités mais participe à la vie du collectif citoyen.

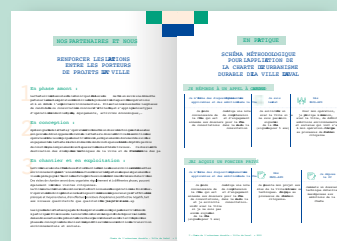
Le renouvellement du Conseil des Sages fin 2022 a favorisé une nouvelle dynamique, notamment en matière de modalités de fonctionnement et d'organisation "en mode projet".

Pour exemple, la commission "Transition urbaine" du Conseil des Sages a travaillé en collaboration avec les habitants et l'équipe PRU de St Nicolas, autour de **" l'aménagement et la valorisation du site Plaine d'Aventure "** décliné comme suit :

- **" Les Portes de la Plaine " : son accès et l'entrée du site**
- **" L'espace Nature " : aménagement d'aire de convivialité, d'espaces de loisirs, sportif, parking vélos, installation de sanitaires... Une volonté de développer l'esprit "parc" de ce site.**
- **"Plan d'eau": cheminement et aménagement autour du plan d'eau.**

PUBLICATION D'UNE CHARTE DE L'UBANISME DURABLE

La charte de l'urbanisme durable publiée en juin 2022 est remise aux porteurs de projets en constructions neuves comme en rénovation



FORMATION PCAET (PLAN CLIMAT AIR ÉNERGIE TERRITORIAL)

En 2023, à partir des 400 propositions récoltées au cours des ateliers participatifs, 49 actions territoriales ont été élaborées et adoptées en Conseil Communautaire du 19 juin 2023.

Un travail complémentaire sur la prise en compte de la Qualité de l'Air a été réalisé au cours de l'été. À l'automne, l'ensemble des documents composant le PCAET a été transmis aux instances régionales (DREAL, Mission Régionale de l'Autorité Environnementale, Conseil Régional des Pays de la Loire), afin qu'elles produisent un avis sur notre démarche. Le retour de ces avis est attendu avant fin mars 2024.

La ville de Laval contribue au PCAET au sein de nombreuses actions, en tant que pilote de l'action ou en tant que contributeur, par exemple :

- **Action 2 :** Former et Sensibiliser les élus et les agents à la transition écologique
- **Action 3 :** Développer la mobilité durable au sein des services des collectivités
- **Action 6 :** Poursuivre la démarche d'Intracting sur le patrimoine de la Ville de Laval
- **Action 8 :** Mettre en place et suivre le Schéma Directeur de l'Énergie du patrimoine
- **Action 14 :** Rédiger le Plan de Mobilité Simplifié du territoire
- **Action 19 :** Développer un Plan Nature en Ville sur la ville de Laval et Laval Agglomération pour allier activité humaine et végétalisation de l'espace public
- **Action 32 :** Favoriser les achats avec une empreinte carbone et climat limitée

Dès adoption définitive, au premier semestre 2024, l'ensemble des documents sera disponible sur le site de Laval Agglomération.



“Se concerter, s’informer pour mieux passer à l’action”

LA PLACE DU 11 NOVEMBRE AU CŒUR DU CYCLE DE L'EAU

L'eau est une ressource précieuse et périssable qui doit être préservée.

En matière d'eau potable, le projet de la ville intègre le renouvellement des canalisations anciennes et fuyardes.

Pour l'assainissement et afin de préserver le milieu naturel, les travaux ont permis de mettre en conformité des raccordements et de résorber des points noirs diagnostiqués dans un rapport de 2006.

Les usagers ont désormais deux ans pour se raccorder au nouveau réseau.

En ce qui concerne les eaux pluviales, des travaux d'entretien ont été entrepris autour de l'Aqueduc dans le projet de constituer une réserve d'eau de pluie enterrée pour l'arrosage des végétaux de la place du 11 Novembre. Cet aqueduc datant de 1824 fournira une réserve évaluée à 150 m³ environ.

C'est aussi un projet fédérateur qui vise à rassembler les Lavalloises et Lavallois. En octobre 2023, c'est autour du cycle de l'eau que des collégiens ont pu découvrir les secrets cette place historique lors de rencontres avec un professionnel de La Direction de L'Eau. L'objectif est de sensibiliser les jeunes à la question de l'eau dans la ville et de les informer sur la diversité des métiers dans une branche professionnelle d'avenir.





QUARTIER SAINT-NICOLAS

Ouverture de la maison des projets à Saint-Nicolas

L'inauguration de la Maison du Projet de Saint-Nicolas a eu lieu le 14 avril 2023. C'est un lieu d'information et de concertation pour les habitants sur tous les projets engagés ou à venir sur le grand Saint-Nicolas :

- Territoire Zéro Chômeur de Longue Durée,
- Ferme Urbaine,
- Urbanisme transitoire,
- Opérations de renouvellement urbain,
- Résidence d'architectes

Ce lieu convivial et ouvert a pour objectif de simplifier les procédures de concertation et de permettre aux habitants de s'impliquer le plus en amont possible sur des projets qui les concernent ou pour lesquels ils manifestent un intérêt.



Concertation sur les parvis de la plaine d'aventure et de l'école Jules Verne

Une concertation a été engagée dès janvier 2023 sur l'aménagement du futur parvis de la plaine d'aventure et au printemps 2023 sur le parvis de l'école Jules Verne. Elle a permis de recenser les besoins propres à chacun de ces aménagements avec les établissements scolaires à proximité. Des échanges avec les habitants du quartier de Kellermann ont également été organisés pour prendre en compte leurs besoins et affiner les propositions d'aménagement. Ils vont se poursuivre en 2024 jusqu'à la validation définitive de ces deux projets emblématiques de la rénovation de Saint-Nicolas.

La résidentialisation des logements de Mayenne Habitat à Kellerman

Dans l'esprit des engagements de la ville en matière d'aménagements durables, Mayenne Habitat est engagé dans un projet global de rénovation de son parc de logements situé à Kellermann, pour améliorer l'accessibilité et le confort de son patrimoine.

L'année 2023 a vu la fin de ces travaux dit de résidentialisation pour 312 logements de Kellermann avec l'aménagement de nouveaux espaces verts, la plantation d'arbres et la pose d'espaces de détente (bancs, tables).

Les travaux de rénovation de la Coconnière – quartier du Pavement

Méduane Habitat poursuit son programme de rénovation. Ce nouveau projet concerne 119 logements avec l'ambition de mieux inscrire ce patrimoine dans son environnement, de retrouver des îlots de plus petite taille, d'ouvrir ce patrimoine sur la ville avec un lien rénové avec l'avenue Chanzy et de recréer une nouvelle proximité avec la rue de la Charité.

Cette réhabilitation conduite en concertation permanente avec les habitants s'achèvera en 2024.

Diagnostic sur la ferme urbaine

Laval Agglomération est ainsi porteur d'un projet d'installation d'un lieu nourricier sur le quartier de Saint-Nicolas à Laval en lien avec son projet de rénovation urbaine.

Ce projet social, solidaire et participatif vise à relever 3 défis majeurs :

- nourrir sainement les habitants en situation de précarité en développant une offre accessible et engageante,
- repositionner sur l'emploi, par les activités agricoles, les personnes qui en sont éloignées,
- fédérer les habitants des quartiers autour de l'agro-écologie.

L'année 2023 a été consacrée à l'examen des conditions d'implantation d'un lieu de production sur un périmètre identifié d'une dizaine d'hectares sur la plaine d'aventure.

Les conclusions des différentes études témoignent des potentialités des terres de la plaine d'aventure pour ce projet à valeur agricole et sociale.

L'année 2024 sera consacrée aux études techniques et réglementaires (évaluation environnementale, santé) nécessaires aux autorisations d'exploiter le site, au lancement des aménagements paysagers et des équipements et à la création d'une structure juridique pour ce projet.



INDICATEURS DE SUIVI :

- le nombre d'actions participatives effectivement mises en place
- les montants engagés



